

Présents: Mme Delphine HAYES (Directrice), Mme Anne-Claire THIRARD, Mme Louise MOREAU, M. Vincent JAUTROU, Mme Marjorie VERDIER, Mme Annabel AUCLERCQ (enseignants), Mme Josiane Le BRONEC (1^{ère} adjointe) Mme Thérette, Mme Lehain, Mme Mounier, Mme Picot (FCPE)

Excusés : Mme Valérie VIGOUROUX (I.E.N.), M. Jean-Christophe GASSOT (Maire), Mme Mélanie GAIGNEROT (enseignante), Mme Catherine COURT-FORTUNE, M. Didier CLETY

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'Ecole
2. Rappel des attributions du Conseil d'Ecole, résultat des élections 2025-2026
3. Effectifs et organisation pédagogique
4. Bilan de rentrée (nouveau fonctionnement restaurant scolaire, nouvel ENT)
5. Gestion des élèves en difficulté (APC, PPRE, RASED)
6. Présentation du programme EVAR
7. Protection et sécurité
8. Vote du règlement intérieur de l'école
9. Bilan de la coopérative scolaire et de l'USEP
10. Projets pédagogiques passés et à venir
11. Questions diverses (*à communiquer pour le lundi 3 novembre 2025*)
12. Date des prochains Conseils d'Ecole

Début du conseil d'école à 18h35

Tour de table : Présentation des membres du Conseil d'Ecole

Point n°1 : Approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'Ecole

Conseil d'école du 17/06/2025 rien à signaler

Point n°2 : rappel des attributions du conseil d'école, résultat des élections 2025-2026

- Rôle du conseil d'école

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- 1° Vote le règlement intérieur de l'école ;
- 2° Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire conformément aux [articles D. 521-10 à D. 521-13 du code de l'éducation](#) ;
- 3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école;
- 4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;
- 5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école ;
- 6° Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par [l'article L. 216-1](#) ;
- 7° Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article [L. 212-15](#).

6 heures annuelles sont affectées aux conseils d'école réparties sur 3 conseils (1 par trimestre)

- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école (11 octobre 2025)**

Nombre d'inscrits	295		
Nombre de votants	117		
Nombre de votes blancs ou nuls	7		
Nombre de suffrages exprimés	110		
Taux de participation	39.66%		
Nombre de sièges à pourvoir	7		
Résultats		Titulaires	Suppléants
FCPE	7	LEHAIN Estelle LE LIEVRE Simon MOUNIER Laura PICOT Céline DUTREUIL Lucile MAFFEÏ Rebecca LECLERC Camille	BARBARAY Shirley THERETTE Anne-Claire DENISE Marc LHOMER Lucie MONSACRE Hervé TAUGOURDEAU Elodie

1 seule liste cette année : FCPE

Votes uniquement par correspondance.

La participation est en baisse (de 49,66% à 39.66%)

Point n°3 : Effectifs et organisation pédagogique

Ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée de septembre. Il s'agit d'une ouverture provisoire, l'école figurera de nouveau sur la carte scolaire en février 2026.

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7
Enseignants	Delphine HAYES Mélanie GAIGNEROT	Anne-Claire THIRARD	Catherine COURT-FORTUNE	Vincent JAUTROU	Marjorie VERDIER Didier CLETY	Justine BRAULT	Annabel AUCLERCQ
ATSEM	Marianne QUELO	Delphine FERREIRA	Cécile BOURG-CAZAN	Maryse CHANCA	Sarah BOITEL	Andréa EL-KAZZAZ	Cathy GODINEAU
AESH							Carole BOUDET
Niveaux	PS	PS	MS	GS	MS-GS	MS	GS
EFFECTIFS	23	22	23	24	14+8	23	24
TOTAL	161						

Un nouvel enseignant sur le poste de Brigade : Alexis MAUGIN

- Effectifs actuels : 45 PS / 60 MS / 56 GS = 161 élèves
- Prévisions pour 2026-2027 : 53 PS / 45 MS / 61 GS = 159 élèves (1 arrivée prévue en MS cette année)

Les effectifs sont en hausse cette année (155 élèves à la rentrée 2024 et 161 à la rentrée 2025) et devraient être stables à la rentrée prochaine

Point n°4 : Bilan de rentrée

- **Climat scolaire :**
 - Rentrée plus sereine avec moins d'élèves dans les classes.
 - Merci à la municipalité pour le recrutement rapide d'une ATSEM pour la nouvelle classe.
 - Pot de rentrée organisé par la FCPE, apprécié par les familles.
 - Beaucoup de pleurs chez les PS malgré une préparation toujours plus riche ; propreté et comportements difficiles (gestion de la frustration). Un travail sur ces points sera réalisé avec la crèche dans la cadre de la liaison crèche / maternelle.
 - Stationnements gênants : rappels effectués auprès de certaines familles. Ces comportements restent récurrents. Serait-il possible que la police municipale soit présente de façon occasionnelle à 13h20 ?
- **Pause méridienne :** nouveau fonctionnement pour l'inscription au restaurant scolaire, la transition s'est faite plutôt facilement pour les familles qui connaissaient déjà le portail famille. Merci à la mairie pour le travail d'accompagnement des familles. Bons retours sur la cuisine.
- **Prim'OT by One :** nouvel éditeur. La prise en main du nouvel outil prend du temps. L'ERUN sera sollicitée, notamment pour créer un accès pour les associations de parents d'élèves.

Point n°5 : Gestion des élèves en difficulté

Dès que des difficultés apparaissent, un dialogue approfondi est engagé avec les représentants légaux de l'élève qui sont associés à la mise en place et au suivi du dispositif d'aide.

- **APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

Les enseignants proposent aux élèves à besoin d'intégrer un groupe d'aide après la classe (de 16h15 à 17h15), en petit groupe, pour travailler une compétence ciblée. Les APC sont soumis à autorisation des parents.

- **PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative).**

C'est un plan d'actions individualisé qui peut être mis en place au sein de la classe lorsque les compétences scolaires d'un élève risquent de ne pas être maîtrisées. Les actions et les aménagements envisagés sont présentés aux parents pour une durée définie et les aides peuvent évoluer selon la progression de l'élève.

- **RASED : (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)**

Les aides spécialisées ont pour objectif de prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes en dépit des aides apportées par les enseignants des classes.

Mathilde RAIMOND, psychologue scolaire. Elle peut être sollicitée par les enseignants, les parents, les enfants. Les bilans psychologiques ne sont réalisés qu'avec l'accord de la famille.

Christelle THAUVIN maîtresse spécialisée à dominante pédagogique. Elle peut intervenir en fin de GS pour les élèves qui ont besoin d'un coup de pouce avant l'entrée au CP. Les enfants sont pris en charge en petits groupes sur le temps scolaire et après information aux parents.

Point n°6 : Présentation du programme EVAR

A compter de cette rentrée 2025, l'Education à la Vie Affective et Relationnelle s'inscrit dans les programmes. Pour chaque niveau d'enseignement, les notions et compétences à acquérir sont définies. Les contenus sont fondés sur des éléments scientifiques, les Valeurs Républicaines et les lois en vigueur.

Ce programme EVAR (consultable sur [Eduscol](#)) contribue à une meilleure connaissance et à un meilleur respect de soi et des autres, à la prévention des violences sexistes et sexuelles et à la promotion de l'Égalité des droits des filles et des garçons.

Conformément au Code de l'Éducation, une Éducation à la vie Affective et Relationnelle adaptée à l'âge des enfants sera organisée.

À l'école maternelle, l'éducation à la vie affective et relationnelle se développe à partir de la considération du corps, des sentiments et des émotions, du respect de l'intimité et de l'égalité entre les filles et les garçons.

L'équipe enseignante sera formée cette année au programme EVAR et au protocole phARe. Ce protocole a pour objectif de prévenir et traiter une situation d'intimidation à l'école dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire.

Point n°7 : Protection et sécurité

- **Exercice d'évacuation** du 23/09/2025 : L'évacuation des élèves s'est bien déroulée (2'20 pour sortir du bâtiment et 4'05 pour rejoindre le point de rassemblement. La pose d'un verrou moleté sur la porte vitrée entre le jardin et le petit préau a été soulevée mais entraînerait une faille de sécurité en cas d'intrusion.
- **Installation d'une centrale PPMS avec signal sonore et lumineux.** Pour alerter en cas d'attentat / intrusion ou en cas de risque majeur. L'alarme est commune entre la maternelle, l'élémentaire et le restaurant scolaire et est reliée à la Police Municipale. Un grand merci à la municipalité pour cette installation sécurisée dans les locaux scolaires qui était demandée depuis plusieurs années pour remplacer les cornes de brume.
- **Le PPMS unifié** a été remis à jour par l'équipe enseignante le 16/09/2025.
- **L'exercice PPMS attentat intrusion** a eu lieu le 14 octobre 2025. Le boîtier de déclenchement de l'alerte fonctionne bien mais le message « parlé » est très difficilement audible. Le volume sonore a été augmenté après l'exercice. Une classe est restée confinée car le message sonore n'a pas été perçu (pas de signal lumineux dans la cachette). Le protocole a été modifié pour que l'alerte soit également donnée dans le canal de communication interne. Le signal lumineux fonctionne bien et est très utile.
- **Un exercice PPMS risque majeur** aura lieu en P3 avant les vacances de février 2025 (date à déterminer avec l'école élémentaire et la mairie).
- **Un 3^{ème} PPMS inopiné aura lieu à l'initiative de la mairie.**
- **Le plan Vigipirate Urgence Attentat** est toujours déployé à l'heure actuelle.

➤ **Registre RSST (Registre Santé et Sécurité au Travail)**

Le Registre santé sécurité au travail permet à toute personne travaillant dans l'école, ou fréquentant habituellement ou occasionnellement l'école, de signaler une situation qu'il-elle considère comme anormale ou susceptible de porter atteinte soit à l'intégrité physique et la santé des personnes, soit à la sécurité des biens.

Nous n'avons plus de fiche RSST en cours hormis celle relative à la canicule :

- *Fiche 10 : Canicule.* Nous avons bénéficié de ventilateurs dans chaque classe en fin d'année scolaire et nous avons pratiqué la classe dehors.

Nous remercions la municipalité pour les travaux réalisés à l'école sur les dernières années. Toutefois l'isolation des locaux reste une priorité pour les prochaines années. Les études de travaux de rénovation énergétique n'ont pas avancé.

Point n°8 : règlement intérieur de l'école

- **Lecture du règlement intérieur**
- **2 modifications apportées :**
 - **Organisation du temps scolaire et APC** : Modification des jours (*lundi et jeudi*).
 - **Dans « Droits, obligations et règles de vie » / 2.les règles de vie à l'école :**
Rajout de la mention : « *Toute personne fréquentant l'école se doit d'agir et de communiquer avec respect et bienveillance au sein de l'établissement scolaire.* »

Vote du règlement intérieur 2025-2026 : Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'école.

Point n° 9 : Bilan de la coopérative scolaire USEP

- Le bilan financier de la coopérative scolaire USEP 2024-2025 a été présenté lors de l'assemblée générale le 13/10/2025 : l'actif est de 9301.82 € pour l'année 2024-2025.
- **Pour 2025-2026 :**
 - Tous les élèves et enseignants sont affiliés à l'USEP cette année.
 - L'appel à cotisation a rapporté à ce jour 2411€ (en baisse par rapport à l'année dernière)

- Les photographies scolaires sont en vente actuellement.
- L'USEP va renouveler sa demande de subvention à la municipalité (montant 3300€ l'année dernière).
- Les associations de parents d'élèves vont reverser leurs bénéfices à l'USEP pour financer des projets : participation au projet fresque dans la petite cour en 2026. Devis de 5580€ de l'artiste Olivia Rolde
 - FCPE : entre 1800 et 2000€
 - NAPEE : 800€
- L'USEP va bénéficier d'un montant de 900 € de moyens complémentaires alloués par le rectorat pour le projet fresque. Merci à Madame Vigouroux, Inspectrice de l'Education Nationale pour son avis très favorable concernant notre projet sur ADAGE.
- Une « Trousse à projets », dispositif de l'Education Nationale, sera mise en place pour récolter des fonds auprès des familles et partenaires pour financer le projet fresque. Les dons effectués ouvrent droit à déduction fiscale.

Point n°10 : Projet d'école et projets pédagogiques

Le projet d'école (2018/2022) est poursuivi. Il sera réécrit après la prochaine évaluation d'école.

- Axe 1 : assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves
- 2025-2026 : progression d'école sur les situations problèmes + création d'un nouveau classeur de réussites conforme aux nouveaux programmes
 - Axe 2 : agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite
- Poursuite de l'aménagement des espaces extérieurs.
2025-2026 : Projet fresque murale dans la petite cour avec l'artiste Olivia Rolde
- Développer le numérique : poursuite de l'équipement en TNI (C7) + poursuite de l'ENT
- Développer la pratique de la classe dehors : 5 classes sur 7 participent cette année.
 - Axe 3 : engager une dynamique territoriale renouvelée, soutenir les territoires les plus fragiles
- Poursuite des liaisons GS/CP et crèche/PS
- Action « café des parents » à mettre en place sur des moments clés de l'année (rentrée/ portes ouvertes)

Projets pédagogiques pour 2025-2026 :

Les activités passées :

- Rando contée USEP au château de Candé (C3/4/5/6/7) le 3 octobre 2025
- La classe 4 est allée observer le chantier de remplacement du pont ferroviaire sur l'Indre le 10/10/2025.
- Toutes les classes ont participé à la Grande Lessive le 16 octobre 2025.
- Intervenante MUSIQUE rémunérée par la municipalité : Anne-Sophie Randrianantoandro intervient tous les lundis (30 min par classe). Elle est actuellement en arrêt (congé maternité), difficultés pour le CMR à trouver un-e remplaçant-e.

Les activités à venir :

- Sortie d'automne au château de Vaugrignon pour toutes les classes le 10 novembre 2025
- Sorties Médiathèque prévues pour toutes les classes une fois par période (sauf pour les PS en P4 et P5 uniquement). Emprunt de livres et animations lecture.
- Intervention d'Isabelle Van Laere de l'association « *Lire et faire lire* » en classe 3 tous les jeudis. Lectures offertes pour développer le plaisir de lire.
- Projet « *Ecole et cinéma* » : toutes les classes sont inscrites au dispositif et iront visionner les films de la sélection au cinéma « *Le Générique* » de Montbazon au 2^{ème} et 3^{ème} trimestre.
- Accueil de l'illustratrice Julie Colombet le 17 mars dans les 2 classes de PS dans le cadre du festival du livre jeunesse
- Prévention des accidents domestiques (exposition MAIF) en mars 2026
- Projet fresque murale avec Olivia Rolde en avril/mai 2026
- Portes ouvertes pour les futurs PS et les nouveaux arrivants le samedi 30 mai 2026
- Collecte solidaire aux profits des Resto du cœur
- Usépiades à Sorigny (rencontres sportives) en juin 2026

- Spectacles de musique en juin 2026
- Fête d'école : 12 juin 2026.
- Sorties de fin d'année à prévoir

Point n°8 : questions diverses

Question de la FCPE : Serait-il possible d'utiliser des lits ou petits matelas (qui pourraient être un achat FCPE) pendant le temps calme des MS pour que les enfants ne soient pas par terre. Voir la possibilité d'utiliser le dortoir pour les plus gros dormeurs.

Réponse de l'école : Les enfants ne se couchent pas à même le sol, ils utilisent des couvertures. Possibilité d'utiliser les tapis de sol de la salle de motricité. Nous n'avons malheureusement pas de place pour stocker des lits ou matelas. Mme le Bronec indique que les banquettes empilables sont peut-être stockées au CTM, nous vérifierons. La salle de motricité est utilisée toute la journée par les classes et ne peut donc pas servir de dortoir. Pour autant les élèves identifiés comme très gros dormeurs peuvent bénéficier d'un lit dans le dortoir, notamment en début d'année.

Point n°9 : date des prochains conseils d'école : 10 février 2026 et 23 juin 2026 à 18h30

Fin du conseil d'école à 20h48